

Nous souhaitons vous accueillir dans les meilleures conditions en respectant les mesures de sécurité et d'hygiène imposées par la crise sanitaire. Vous trouverez ici des réponses aux questions les plus fréquentes.

Dois-je porter le masque ?

Dès votre entrée à La Cité Miroir, le port du masque est obligatoire, pendant toute la durée du spectacle, de la conférence ou de votre visite, durant vos déplacements au sein du bâtiment et jusqu'à votre départ. Merci de vous munir de votre masque personnel.

Qu'avez-vous mis en place pour m'accueillir ?

- Un balisage au sol permet une circulation dans le respect de la distanciation physique.
- Du gel hydroalcoolique est à votre disposition à l'entrée des différents espaces.
- Les sanitaires sont nettoyés régulièrement et du désinfectant est mis à votre disposition.
- Notre personnel désinfecte régulièrement et entre chaque occupation les poignées de portes.
- Notre personnel porte un masque et/ou est protégé par une paroi.

Les vestiaires sont-ils accessibles ?

Malheureusement les vestiaires ne sont pas accessibles.

Comment ça se passe pour les tickets d'entrée ?

- Les réservations sont obligatoires pour les spectacles des arts de la scène et fortement recommandées pour les expositions et conférences. Vous pouvez réserver par email (reservation@citemiroir.be) par téléphone (04 230 70 50) ou en ligne via le site www.citemiroir.be.
- Gardez en main vos tickets (sur smartphone ou sur papier imprimé par vos soins) afin qu'ils soient contrôlés.

Si je viens pour une conférence ou un spectacle, comment ça se passe dans la salle Francisco Ferrer ?

- La jauge de la salle Francisco Ferrer (260 places) est limitée à 135 places.
- Un siège vide sera conservé entre chaque bulle de spectateurs.
- Du personnel est présent pour rappeler si nécessaire de bien respecter les distances physiques
- La sortie de la salle se fait par rangée et par les 3 portes de sortie afin d'éviter des regroupements.

Et dans les autres salles ?

Les autres salles sont équipées de chaises non fixées au sol. Nous placerons donc, avant l'arrivée du public, les chaises à une distance de 1m. Les accès aux salles permettent de respecter les distances physiques.

Comment planifier ma venue pour une exposition ?

- Les réservations sont fortement conseillées pour les expositions temporaires et permanentes.
- Des créneaux horaires vous sont proposés avec des jauges limitées.

Et si je ne me sens pas très bien ?

Si vous ne vous sentez pas bien ou si vous avez de la fièvre, nous vous prions de rester chez vous pour vous protéger et pour protéger les autres.

J'ai encore une question mais je ne trouve pas la réponse ici...

Contactez-nous ! Notre équipe d'accueil vous répondra avec plaisir.

Nous avons hâte de vous retrouver.
L'équipe de La Cité Miroir